



**Mantes**  
*la Jolie*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Ville de Mantes-la-Jolie

Mantes-la-Jolie, le **29 JAN. 2016**

Madame Véronique CHATENAY-DOLTO  
Directrice  
DRAC Île-de-France  
45 - 47 rue Le Peletier  
75009 PARIS

DGA - Vie Citoyenne  
Direction Culture, Patrimoine et Tourisme  
Dossier suivi par Brigitte WISS  
✉ : bwiss@manteslajolie.fr  
☎ : 01.34.78.97.43 - 📠 : 01.34.78.97.91  
AO/BW/006

Madame la Directrice,

Le territoire de Mantes-la-Jolie est riche d'un grand nombre de lieux de diffusion et de production, soutenus par les collectivités et l'État. Cet ensemble d'acteurs forme un tissu dense qui joue un rôle majeur en termes de développement culturel local et régional.

L'association CAC Georges Brassens, implantée en 1951 sur notre territoire, met en œuvre depuis une vingtaine d'années dans son projet artistique et culturel une politique affirmée en faveur des musiques actuelles. Celle-ci est orientée à la fois vers l'accompagnement des groupes et du public, qui favorise l'accès à la culture et le plaisir de la découverte et contribue par des actions pédagogiques, à l'éveil artistique du jeune public comme à la formation du public adulte.

Son équipement, doté d'une salle de spectacles, de studios d'enregistrement et d'espaces de répétition, permet d'allier l'enjeu de diffusion à celui de la création. L'association est adhérente au Syndicat des Musiques Actuelles dont les valeurs sont le soutien à l'émergence, à l'innovation et à la création musicale en tant que missions d'intérêt général, constitutives du patrimoine de l'humanité, de la diversité des cultures et des acteurs, de l'équité territoriale et de la considération des populations, de la mixité des pratiques artistiques.

La programmation de concerts d'artistes professionnels nationaux et internationaux, jointe à l'offre d'auto-programmation pour les musiciens du territoire et à l'organisation de scènes ouvertes hip-hop, permettent de croiser les esthétiques, les méthodes, les publics, en intégrant le travail en direction du public musicien amateur des quartiers prioritaires. Les rencontres avec les artistes apportent au public la compréhension des métiers et des processus de création, tandis que l'accompagnement d'artistes en émergence professionnelle vient soutenir la place de la création sur notre territoire.



Toutes les correspondances doivent être adressées à l'attention de :  
Monsieur le Maire, Hôtel de Ville - 31 rue Gambetta - B.P. 1600 - 78201 MANTES-LA-JOLIE Cedex.

[www.manteslajolie.fr](http://www.manteslajolie.fr)


Toutes ces démarches visent à préserver et garantir le développement de structures dont le modèle économique s'appuie sur le soutien des pouvoirs publics et sur des ressources propres provenant d'actes commerciaux, en vue de servir des activités d'utilité sociale dans la filière des musiques actuelles.

La ville ayant maintenu le niveau de subvention en direction du CAC Georges Brassens, c'est donc avec conviction que je soutiens le projet et le travail de cette association réalisé avec des objectifs de cohésion sociale, de mixité et d'élargissement des publics mais aussi de valorisation des artistes et les pratiques amateurs de notre territoire.

Aussi, je sollicite le maintien de l'engagement de l'État et plus précisément du Ministère de la Culture, sur notre territoire, en soutenant financièrement son projet artistique.

Je vous prie de croire, Madame la Directrice, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,



Michel VIALAY

